

CONSEIL D'ETAT

Arrêté portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Etablissement hospitalier multisite (EHM ou Hôpital neuchâtelois – HNE)

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite cantonal (LEHM), du 30 novembre 2004;

sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé;

arrête:

Article premier Sont nommés président, vice-président et membres du Conseil d'administration de l'Etablissement hospitalier multisite (EHM ou Hôpital neuchâtelois – HNE):

- KURTH Laurent, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé, en qualité de président,
- GUINCHARD Blaise, en qualité de vice-président,
- CHEVREY Nicolas, en qualité de membre,
- GIOVANNINI Marc, en qualité de membre,
- LEITENBERG Jacques, en qualité de membre,
- LOVY Philippe, en qualité de membre,
- TOBLER Andreas, en qualité de membre.

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} janvier 2014 et est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

²Il sera publié dans la feuille officielle.

Neuchâtel, le 18 décembre 2013

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND